

PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

**Enquête publique unique préalable
à une autorisation de défrichement et à deux permis de construire pour la
construction d'un parc photovoltaïque sur la commune de LESPERON**

Demandeur : NEOEN
Centrale solaire ORION 30
Centrale solaire ORION 32
860 rue René DESCARTES
Les Pléiades Bâtiment F
13 857 AIX EN PROVENCE Cedex 03
Représentées par M. Xavier BARBARO

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de LESPERON – 54 place SAINT-PIERRE – 40 260 LESPERON - durant **31 jours consécutifs du lundi 10 septembre 2018 à 09h00 au mercredi 10 octobre 2018 à 18h00.**

Le préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et les décisions de permis de construire.

M. Philippe CORREGE, ingénieur géologue conseil à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, les demandes de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage, :

- sur support papier : à la mairie de LESPERON aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ; le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; le vendredi de 08h30 à 12 h00 et de 13h30 à 17h00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de LESPERON aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **lundi 10 septembre 2018 à 09h00 au mercredi 10 octobre 2018 à 18h00**, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LESPERON ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de LESPERON – 54 place SAINT-PIERRE – 40 260 LESPERON ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr , avant le mercredi 10 octobre 2018 à 18 h 00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de LESPERON Défrichement et PC) ».

M. Philippe CORREGE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- lundi 10 septembre 2018 : de 09h00 à 12h00
- vendredi 21 septembre 2018: de 13h30 à 16h30
- lundi 01 octobre 2018: de 13h30 à 16h30
- mercredi 10 octobre 2018 de 15h00 à 18h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès des maîtres d'ouvrage représentés par M. Xavier BARBARO – NEOEN – Centrale solaire ORION 30 et Centrale solaire ORION 32 – 860 rue René DESCARTES – Les Pléiades Bâtiment F – 13 857 AIX EN PROVENCE.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de LESPERON et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt et Service Aménagement et Risques) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

 Le préfet


Le Directeur Adjoint,

Jean-Pascal LEBRETON